



Cher - Eure & Loir - Indre - Indre & Loire - Loir & Cher - Loiret

**Intervention du SNES-FSU Orléans-Tours
au Comité Technique Académique du 17 juin 2014,
à propos d'un article de la *République du Centre* du jeudi 12
juin, intitulé « *Multiples absences... d'un professeur* », et
annoncé par des panneaux d'accroche ciblant
« l'absentéisme » des enseignants.**

Nous souhaitons interpeller le Recteur à l'occasion du bilan social académique, qui présente entre autres sujets des statistiques sur les absences des enseignants du premier et du second degré, le nombre des congés, leur durée, leurs motifs.

Nous dénonçons le détournement de ces données par la journaliste de la *République du Centre* : l'exploitation simpliste du document rectoral laisse croire que la moyenne des journées de congé est de près d'un mois par enseignant absent au moins une fois dans l'année. Les statistiques sont illustrées par la narration d'un cas particulier de non remplacement d'un enseignant absent, que la journaliste traite comme un mauvais fait divers, et qui vise à dénigrer l'ensemble de la profession. L'accent est mis sur le nombre des absences non justifiées que le collègue se serait autorisées, et sur l'incapacité de l'administration à réagir, selon le témoignage d'un parent d'élèves légitimement inquiet sur les conséquences de toutes les heures perdues pour les élèves. Mais la source principale des éléments fournis dans le corps de l'article repose sur l'interview de la proviseure de l'établissement, qui s'est jugée autorisée à oublier son devoir de réserve et s'est permis de donner des informations à caractère confidentiel sur le parcours d'un enseignant visiblement en difficulté. Même si le nom du collègue n'est pas fourni, il a été communiqué à la journaliste avec son numéro de téléphone, puisque l'article indique qu'il « n'a pas pu être joint ».

Nous dénonçons également cet étalage indécent de la situation d'un collègue probablement en souffrance, le lynchage médiatique des enseignants dans leur ensemble, juste au moment où un sondage dit qu'ils sont près de la moitié à friser le burn-out. Quelle autre profession est traitée de cette façon, dans un contexte de dénigrement permanent des fonctionnaires, de leurs soi-disant privilèges, des efforts qu'ils doivent accepter au nom de la baisse du coût du travail?

Si l'article mentionne l'obligation de l'employeur d'assurer le remplacement des enseignants absents, les raisons de l'incapacité de plus en plus grande du rectorat à trouver et à embaucher des remplaçants, ne sont absolument pas développées : la crise des recrutements, la quasi disparition des titulaires remplaçants dans certaines disciplines, le manque de moyens et la difficulté pour recruter des contractuels. Par contre, ce qui apparaît clairement, à travers le cas particulier traité dans l'article, c'est la possible banalisation du remplacement assuré par les enseignants de l'établissement, en plus de leur service. Ce qui n'apparaît pas, ce sont les pressions sur ces collègues, pour qu'ils acceptent ce surplus. Avec une nouveauté, l'organisation de stages pendant les vacances scolaires avec des enseignants « volontaires » pour compenser ainsi les carences du rectorat !

Une réalité bien éloignée de l'exercice facile auquel se livre *la République du Centre*, pour stigmatiser une profession, plutôt que de réaliser un article de fond sur les problématiques du remplacement, qui serait bien plus utile pour l'information des lecteurs de ce quotidien, notamment des parents d'élèves.